CHEMINOTS ACTIFS et RETRAITES,

LA DIRECTION DE LA CPRP SNCF DOIT NOUS ENTENDRE

Campée sur sa position, la Direction de la CPRP SNCF persiste dans la transformation du fonctionnement de la caisse, qui dégrade fortement la qualité des relations entre celle-ci et les bénéficiaires (actifs, retraités et ayants droits).
Cela touche également les organisations de travail du personnel, au siège (à Marseille) et dans les antennes).

Nous exigeons l'ouverture d'une concertation
entre les Organisations Syndicales et la Direction de la CPRP pour :

- **Donner aux affiliés le choix du format de leurs documents administratifs :**
  - Soit par le maintien de l'envoi papier par courrier postal (que ce soit le bulletin de pension, les décomptes de remboursement, ou tout autre document nécessaire à l'affilié).
  - Soit un format numérique en téléchargement sur leur espace personnel du site internet de la caisse,

- **L'amélioration des relations avec les affiliés avec :**
  - Le développement des antennes dans tous les bassins d'emplois cheminots.
  - Un service d'accueil et de renseignement téléphonique efficace et gratuit.

Paris le 12 janvier 2017

NOM - PRÉNOM	LIEU DE VIE	SIGNATURE